



ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

lundi 31.08.2020 à 20h00

**Halle de gymnastique Général-Guisan
à Courroux**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 juin 2020.
2. Décider d'un investissement de Fr. 100'000.00, à financer par le fonds des déchets, pour la réalisation d'une place de compostage sur la partie Sud de la parcelle n° 2770, jouxtant la déchetterie communale.
3. Décider d'un investissement de Fr. 110'000.00, à financer par le fonds des eaux, pour le renouvellement informatique du système de contrôle à distance du réseau d'eau potable.
4. Décider d'un investissement de Fr. 175'000.00, à financer par les liquidités courantes, pour la réfection de la place de jeux de Courcelon.
5. Décider de l'ouverture d'un crédit de construction de Fr. 210'000.00, pour la réfection du Domaine du Violat et la construction d'une fourragère.
6. Décider de la suite à donner au projet de réorganisation communale, après présentation des résultats des sondages MIS-Trend, sur le thème Conseil général VS Assemblée communale.
7. Informations diverses du Conseil communal.
8. Divers.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet www.courroux.ch et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au secrétariat communal.